



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E15330

VALABLE JUSQU'AU 13/06/2026

ÉDITÉ LE

17/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1897

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/02/2008
330 000

Raison sociale : GOUGEON

1 RUE DU VAL ASSELIN
27600 ST PIERRE LA GARENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2000 B 440

Siret : 666 250 170 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6100016

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C52761H1247000/001 471580/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C52761H1247000/001 471580/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 02 32 53 11 72

Portable : 06 27 44 38 89

Fax :

Site Internet : <http://www.gougeonsas.fr>

E-mail : stgougeon@gougeonsas.fr

Responsabilité légale :
GOUGEON PHILIPPE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	29/04/2025
5214	Installation de chauffage à gaz décentralisée : aérotherme, radiants, générateur d'air chaud Mention RGE	29/04/2025
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	04/10/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m2 Mention RGE	29/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/11/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/10/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/11/2021
o Ventilation mécanique	16/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.